

LE PÔLE RESSOURCES VAE À L'IRTS

L'accompagnement à la VAE pour les diplômes de niveau III à V :
DEASS / DEEJE / DEES / DEETS / DETISF / DEME / DEAF



I.R.T.S. Champagne-Ardenne
8 rue Joliot Curie – 51100 REIMS
Coordonnées GPS : 49.2310121, 4.0034585

Pourquoi un accompagnement VAE ?

- L'obtention d'un diplôme par la VAE suppose de répondre aux mêmes exigences que celles attendues par la voie de la formation.
- L'exercice n'est donc pas facile et les prestations (écrite et orale), doivent témoigner du niveau de compétence requis (en termes de connaissances, savoir faire, savoir être).
- Il est prévu que « *le jury procédera à un travail d'identification des compétences que vous maîtrisez à partir de l'exposé que vous aurez fait de votre expérience* », soit le Livret 2 et l'entretien avec le jury.
- Qu'est-ce qu'une compétence ? Quelles sont les compétences attendues ? Quel est le niveau de compétence attendu ? Comment les identifier ? Comment les exposer ? Comment les évaluer ?

C'est à toutes ces questions qu'il s'agit de répondre, pour soi-même, avec la prestation d'accompagnement...

Les prestations :

Les prestations proposées par le Pôle Ressources ont pour objet d'optimiser le parcours VAE du candidat (salarié, demandeur d'emploi...). Les séquences mises en œuvre par le pôle ressources consistent à accompagner le candidat dans sa démarche par un **apport méthodologique pour l'écriture du Livret 2**, à partir de la formalisation de son expérience.

Les méthodes utilisées s'inspirent des techniques d'analyse de l'activité (réflexivité, auto confrontation croisée, etc.).

Principe général de l'accompagnement :

- Présentation de la VAE et des notions clés
- Présentation des référentiels
- Présentation du Livret 2
- Éléments de méthodes et outils pour l'analyse de l'expérience
- Méthode d'analyse du parcours, d'identification de situations de travail significatives ou d'expériences bénévoles
- Travail d'écriture pour la rédaction du Livret 2
- « Préparation » à l'entretien avec le jury

Selon **la date d'inscription** à un accompagnement dans notre institut, deux versions avec des séquençages différents sont proposées.

Coût: 1.800,00 €

VERSION LONGUE (6 demi-journées)

❖ Module 1 (7 heures) :

La construction de ce module permet à chacun des candidats de se déterminer sur le dispositif pour accéder au jury : dispositif de droit commun ou dispositif de soutien de branche (accessible pour le DEME, DETISF, DEEJE, DEETS, DEES et DEASS).

⇒ Séquence 1 (3 h 30) :

Présentation de la démarche VAE et des notions clés : compétences, situations de travail significatives, expériences... L'évaluation du Livret 2 par le jury, après le jury (si validation partielle).

Apport méthodologique pour une formalisation de l'expérience.

⇒ Séquence 2 (3 h 30) :

S'approprier les outils : référentiels d'activités et de compétences, notice d'accompagnement, structure du Livret 2. Inventaire des pièces à recueillir. Consignes d'écriture pour les séquences suivantes.

❖ Module 2 (17 heures) :

Quatre séquences, étalées dans le temps, d'analyse des productions écrites, afférentes aux différentes fonctions (entre 3 et 6 fonctions selon les qualifications) jusqu'à la finalisation de l'ensemble du Livret 2. Ce module inclut la « préparation » à l'entretien avec le jury.

VERSION COURTE (4 journées de 6 heures ou 3 journées de 8 heures)

❖ Modules 1 & 2 :

⇒ Présentation de la démarche VAE et des notions clés : compétences, situations de travail significatives, expériences... L'évaluation du Livret 2 par le jury, après le jury (si validation partielle).

Apport méthodologique pour une formalisation de l'expérience.

⇒ S'approprier les outils : référentiels d'activités et de compétences, notice d'accompagnement, structure du Livret 2. Inventaire des pièces à recueillir. Consignes d'écriture pour les séquences suivantes.

⇒ Analyse des productions écrites autour des fonctions.

⇒ Analyse globale du Livret 2 et « préparation » à l'entretien avec le jury.

Des modalités **d'accompagnement spécifique** peuvent être proposées aux candidats selon leur situation dans le parcours de VAE (validation partielle, absence de validation, etc.).

En outre, le Pôle Ressources VAE assure une mission de conseil et d'orientation pour les candidats souhaitant poursuivre leur parcours VAE par la voie de la formation post jury VAE.

Possibilité d'accompagnement « renforcé » : DSB (Dispositif de Soutien de Branche).

En savoir plus sur l'accompagnement, les autres diplômes,
les inscriptions, le DSB :

http://www.irts-ca.fr/VAE/VAE_index.html



PÔLE RESSOURCES VAE

Responsable : Didier LAHAYE
Assistante : Caroline SAINT-LAURENT
Tel : 03.26.06.82.38
Fax : 03.26.06.29.64
Mail : vae@irts-ca.fr
Site : www.irts-ca.fr

